

PROJET D'ÉCOLE - AMBITION 2024
ÉCOLE DES MOULINS – CASTAGNIERS
Circonscription de Carros 3 Vallées

Préambule

Le code de l'Éducation prévoit que dans chaque école, un projet d'école est élaboré par le conseil des maîtres avec les représentants de la communauté éducative. Il est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école. Le projet d'école définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints.

Le parcours de l'élève est au centre des ambitions du projet d'école 2020-2024. Les actions en faveur de la fluidité et de la sécurisation des parcours des élèves, le développement de l'ambition et de la persévérance scolaire constituent des priorités qui sont au cœur des quatre ambitions du nouveau projet académique, déclinés à l'échelle de l'école par le projet d'école.

Constats et analyse

1 – Contexte de l'école, année 2019-2020

L'école comprend 4 classes, de la petite section au CM2. L'équipe enseignante, après un renouvellement de moitié à la rentrée 2019, se stabilise à nouveau.

Les effectifs sont stables (entre 90 et 100 élèves : 97 en 2019-20, 91 en 2020-21). Le pourcentage de filles est de 39,2 % en 2019-20.

Distribution par PCS (Professions et catégories socioprofessionnelles) des élèves :

	Etab	Même secteur			
		Circo	Dépt	Acad	France
Cadres supérieurs et enseignants	13,0	14,3	22,8	20,5	20,2
Cadres moyens	9,3	12,7	10,1	10,3	11,9
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	37,0	31,8	32,4	34,6	25,8
Ouvriers et inactifs	33,3	36,3	30,2	30,0	36,1
Non renseignée	7,4	4,9	4,5	4,5	6,0

Éléments relatifs aux choix de répartition des élèves

Les cohortes sont hétérogènes (5 élèves de Grande Section au minimum, 17 élèves de CE1 au maximum à la rentrée 2020). Les répartitions sont essentiellement liées au nombre d'élèves par niveau, afin de faire des cours doubles équilibrés, en privilégiant de faibles effectifs dans les classes de CP et CE1 quand c'est possible.

2 - Indicateurs liés aux élèves (autres que ceux fournis par APAE) et aux pratiques enseignantes

a) Taux de présence des élèves (à évoquer si pertinence)

Taux d'absence inférieur à 5 %

b) Données fournies par les évaluations nationales REPERES et analyse qualitative

Les évaluations repères nous donnent des informations qui ne correspondent pas toujours aux observations du terrain. Nous observons, au quotidien, des difficultés dans la lecture et la compréhension des consignes en CE1. En CP et en CE1, certains élèves sont en difficulté du fait d'une année 2019-20 écourtée. Lorsque l'on analyse les évaluations REPERES, les élèves en difficulté, que ce soit en français ou en maths, en CP en septembre 2019, puis en janvier 2020, se retrouvent en difficultés en CE1 en septembre 2020. A ceux-ci se rajoutent quelques élèves qui n'étaient pas repérés en difficulté en CP. L'effet délétère du confinement est largement observé.

En maths, la résolution de problèmes est échouée par de nombreux élèves, ainsi que la représentation des nombres entiers. En français, les deux compétences les plus échouées sont lire à haute voix et écrire des mots. Les compétences les mieux réussies sont, en maths, lire des nombres entiers et reproduire un assemblage, et en français, écrire des syllabes et comprendre des mots lus par l'enseignant. En comparant les items pour la même cohorte, on observe un effet négatif du confinement, car certains élèves en réussite en janvier en CP sont en difficulté en début de CE1.

c) Autres éléments remarquables

Dans tous les niveaux, on observe certaines compétences déficitaires : la fluence, la résolution de problème, l'esprit critique et l'ouverture culturelle et la curiosité.

d) Parcours éducatifs

Parcours éducatifs	nombre	pourcentage
Nombre (et %) d'élèves ayant finalisé un PEAC	96	100 %
Nombre (et %) d'élèves ayant finalisé un parcours citoyen	96	100 %
Nombre (et %) d'élèves ayant finalisé un parcours santé	96	100 %

e) Prise en compte des besoins particuliers

Travail en groupes de besoins, utilisation de méthodes reposant sur la manipulation en maths, travail institutionnalisé de la fluence.

3 – Personnels (données autres que celles fournies par APAE)

a) ELVE – Année N

Autonomie des enseignants dans le cadre de l'ELV	Maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
% de classes où l'enseignant titulaire de la classe assure l'ELV	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
% de classes où c'est un autre enseignant qui assure l'ELV						
	Total 100 %	Total 100 %	Total 100 %	Total 100 %	Total 100 %	Total 100 %
% de classes dont l'enseignant est autonome dans l'enseignement de l'ELV même s'il ne l'assure pas actuellement						

Stratégie : choix de priorités, d'indicateurs en rapport, prenant en compte les axes du projet académique

AXE 1 : Permettre à chaque élève de comprendre les défis sociétaux et s'engager : un enjeu pour la citoyenneté de demain

Objectif 1 : susciter l'engagement par la démocratie scolaire

Actions : élection de délégués de classe et conseils d'élèves, formation d'ASSEC, développement d'outils de communication (journal d'école, site Web de l'école). Garantir aux élèves la possibilité de mener à bien leurs projets. Prendre en compte la parole et les initiatives des élèves. Conférer un cadre solennel aux élections et autres manifestations citoyennes. Réunion des délégués de toutes les classes 3 à 4 fois par an, avec les enseignants. Participation des élèves délégués aux Conseils d'école.

Objectif 2 : comprendre les enjeux du développement durable

Actions : développer des gestes écoresponsables (recyclage du papier, stylos, cartouches, piles ; économiser l'eau et l'électricité) ; développer des projets autour de la biodiversité.

Identifier la priorité nationale en lien avec l'action :

Respecter autrui - Français

Identifier le ou les indicateurs et prévoir un échéancier (N, N+1, N+2)

Indicateurs :

Objectif 1 : nombre de candidats aux élections de délégués ; Nombre de délégués ; qualité des échanges lors des réunions périodiques ; nombre d'ASSEC, Nombre d'outils de communication ; Participation active à la rédaction d'articles pour le journal d'école, plaisir à le lire et à le faire partager.

Objectif 2 : Obtention d'un label éco-école. Demande de participation aux ateliers du Conseil Départemental. Partenariat avec un apiculteur.

AXE 2: Permettre à chaque élève de construire son avenir : une stratégie de réussite

Objectif : agir sur les conditions et les pratiques favorables aux apprentissages et à la construction de compétences.

Levier : créer les conditions d'un environnement scolaire serein, développer les pratiques de classe qui favorisent les apprentissages, le développement de l'estime de soi, et l'ambition. Tutorat des élèves – coopération – Utilisation d'outils numériques.

Actions :

Maths : méthodes qui favorisent la manipulation

Français : lecture d'histoire des grands aux petits (CM aux maternelles ; CE1 aux GS ; CE2 aux CP)

Expositions de travaux d'élèves de l'école (à la manière d'une grande lessive)

Participation de toutes les classes au printemps des poètes

Chorale de décembre (année N, sur les valeurs de la République)

Identifier la priorité nationale en lien avec l'action : Français (lire, écrire) – Mathématiques – Respecter autrui
Pour chaque action préciser les besoins auxquels elle vise à répondre :

Maths, français, Respecter autrui

Identifier le ou les indicateurs et prévoir un échéancier (N, N+1,N+2)

Indicateurs :

- pourcentage de réussite aux évaluations REPERES
- amélioration de la Fluence (nombre de mots lus par minute)
- Amélioration des résultats en résolution de problèmes, meilleure réflexion mathématique

AXE 3: Favoriser l'équité territoriale : une volonté de justice sociale

Objectif 4 : développer l'égalité filles – garçons

Actions : aménagement de la cour afin de favoriser la mixité dans les jeux, et accroissement du panel de jeux proposés.

Objectif 5 : Élargir la diffusion de l'éducation artistique et culturelle à tous les élèves, en lien avec les familles

Actions : travail approfondi sur 4 artistes (2 musiciens et 2 en arts plastiques) dans l'année par toutes les classes. Chorale avec représentation devant les parents (selon l'évolution du contexte sanitaire et sécuritaire). Poursuite du porte-vues PEAC.

Identifier la priorité nationale en lien avec l'action : Français (lire, écrire) – Mathématiques – Respecter autrui
Pour chaque action préciser les besoins auxquels elle vise à répondre :

Respecter autrui

Identifier le ou les indicateurs et prévoir un échéancier (N, N+1,N+2)

Observation de la cour : mixité des jeux, absence de clivage lié au genre.

Amélioration de l'observation des œuvres et de l'écoute musicale, développement de l'esprit critique.
